

La «Banca di sconto» ne possède pas d'immeubles en Dalmatie, mais il est clair qu'elle va en acquérir par la voie des crédits hypothécaires non soldés, et surtout dans les environs de Zadar où l'on distribue le plus de crédits de cette sorte.

La Banca di sconto ne commande aucune entreprise industrielle et n'est en relations d'affaires avec aucune industrie déjà existante. Mais il n'en est pas moins vrai, que la filiale de Split force son activité, et qu'un jour ou l'autre elle enlèvera à nos banques la clientèle des gros industriels qui représentent pour une banque la clientèle de premier ordre. Et sur le marché des devises, surtout sur les assignations pour l'Italie, elle fait une sensible concurrence à nos banques du pays.

*Banca Commerciale Spalatina, Split.* C'est une banque locale de Split, fondée avant la guerre par les Italianisants de cette ville. En un mot c'est la banque de quelques fortes firmes italiennes de Split, qui jouissent de crédits auprès d'elle, tandis que les bailleurs de fonds sont pour la plupart nos compatriotes, petits déposants qui profitent de l'intérêt plus fort versé par cette banque (en vertu de l'accord passé entre les banques locales, et qui autorise les petites banques à donner 1% de plus que les autres). La «Banca Commerciale Spalatina» est en relations d'affaires avec la fabrique de ciment «Adria—Portland», entreprise industrielle italienne. La banque par elle — même n'est pas importante et ne possède pas d'immeubles.

«La Banque maritime» à Gruž a été fondée avant la guerre à l'aide de notre capital, mais mal dirigée elle subit un krach. Comme un nombre important d'actions était tombé en possession des Italiens ils réussirent à y intéresser des capitaux italiens (surtout de Bari) et ainsi prirent la banque à leur compte et la réorganisèrent, si bien qu'elle est actuellement tout à fait italienne et travaille à la façon de la «Banca Commerciale Spalatina», recevant des dépôts de nos compatriotes, et donnant des crédits aux Italiens.

En dehors de ces banques, il y a aussi dans plusieurs villes du littoral un certain nombre d'entreprises italiennes. Socialement, leurs ouvriers et leurs employés sont protégés par des mesures exceptionnelles. C'est ainsi que les optants peuvent exercer n'importe quelle profession, à condition d'habiter depuis longtemps le lieu ou ils veulent exercer leur profession. Par contre les «Regnicoli» doivent demander un permis de séjour, comme c'est la coutume juridique pour les étrangers qui désirent séjourner ou venir habiter dans un pays quelconque. Ces employés italiens et ces ouvriers possèdent une société de secours mutuels: «Società operaia di mutuo soccorso — et — Associazione italiana di beneficenza.» C'est à Split et aux environs que les Italiens sont les plus forts numériquement et financièrement.

La liberté du développement intellectuel, économique et social des Italiens sur notre littoral est assurée par divers accords passés entre notre gouvernement et le gouvernement italien. Les plus importants sont le: «Trattato di Rapallo» du 12 novembre 1920; de «Santa Margherita» du 23 octobre 1922; le «Trattato di Roma» du 24 janvier 1924, et de «Nettuno» du 25 juillet 1925.